

# Au deuxième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments sont quasi stables sur un trimestre et en augmentation de 1,4 % sur un an

Indice des prix d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) - deuxième trimestre 2024

Informations Rapides · 30 août 2024 · n° 221



## Quasi-stabilité sur un trimestre

Au deuxième trimestre 2024, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) sont quasi stables sur un trimestre (+0,1 % après arrondi, +0,5 % au premier trimestre 2024 et +0,4 % au quatrième trimestre 2023). Ils sont stables dans le secteur non-résidentiel (après +0,6 %), comme dans le secteur résidentiel (après +0,5 %).

Les prix rebondissent pour les « autres travaux d'installation » (+0,9 % après -1,4 %) et continuent d'augmenter au même rythme pour les travaux de peinture et de vitrerie (+0,5 %, comme au premier trimestre). Ils ralentissent pour les travaux de couverture (+0,3 % après +0,5 %), les travaux de revêtement des sols et des murs (+0,2 % après +0,7 %), les travaux de menuiserie (+0,2 % après +0,5 %) et les travaux de plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air (+0,1 % après +1,3 %).

Les prix se replient pour les travaux de plâtrerie (-0,2 % après +0,4 %), les travaux d'installation électrique (-0,2 % après +0,5 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (-0,6 % après +0,4 %).

## Léger ralentissement des prix sur un an

Sur un an, les prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments ralentissent à peine (+1,4 % au deuxième trimestre 2024, après +1,5 % au trimestre précédent). La hausse des prix sur un an est plus marquée dans le secteur non-résidentiel (+1,7 %) que dans le secteur résidentiel (+1,1 %).

Les prix augmentent le plus fortement pour les travaux de peinture et de vitrerie (+2,6 % sur un an, après +2,2 %).

Ils augmentent également de manière prononcée pour les travaux de revêtement des sols et des murs (+2,1 % après +2,7 %), ainsi que pour les travaux de couverture (+2,0 % après +1,9 %) et les travaux de plomberie, d'installation de chauffage et de conditionnement d'air (+1,9 % après +2,3 %).

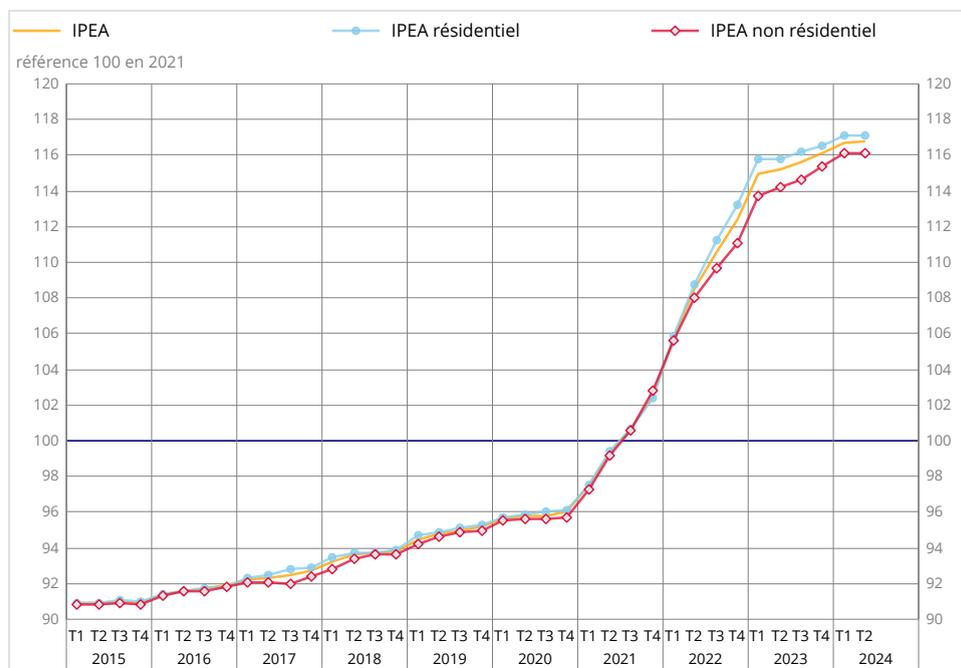
La hausse des prix est plus modérée pour les travaux d'installation électrique (+1,5 % après +1,6 %), les « autres travaux d'installation » (+1,4 % après +1,1 %), ainsi que pour les travaux de plâtrerie (+1,3 % après +2,2 %).

Enfin, les branches pour lesquelles les prix augmentent le moins sur un an sont les travaux de menuiserie (+0,9 % après +0,3 %) et les « autres travaux de construction spécialisés » (+0,2 % après +1,0 %).

## Révisions

L'évolution trimestrielle de l'IPEA du premier trimestre 2024 est révisée à la hausse de +0,1 point par rapport à la précédente publication, à +0,5 %, en raison de l'intégration de réponses tardives d'entreprises.

## Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments



Source : Insee.

## Indices de prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments

En %, référence 100 en 2021

|   | Poids (en %) | 2024T2       | T/T-1 (1)  | T/T-4 (2)  |
|---|--------------|--------------|------------|------------|
| <b>Indice des prix des travaux d'entretien-amélioration (IPEA)</b>      | <b>100,0</b> | <b>116,8</b> | <b>0,1</b> | <b>1,4</b> |
| Bâtiments résidentiels  | 72,2         | 117,1        | 0,0        | 1,1        |
| Bâtiments non résidentiels  | 27,8         | 116,1        | 0,0        | 1,7        |
| <b>Tous bâtiments par type de travaux</b>                               |              |              |            |            |
| 4321 - Installation électrique  | 17,8         | 111,5        | -0,2       | 1,5        |
| 4322 - Plomberie, installation de chauffage et de conditionnement d'air | 20,1         | 120,5        | 0,1        | 1,9        |
| 4329 - Autres travaux d'installation                                    | 5,4          | 110,0        | 0,9        | 1,4        |
| 4331 - Plâtrerie  | 3,3          | 115,6        | -0,2       | 1,3        |
| 4332 - Menuiserie   | 17,6         | 122,8        | 0,2        | 0,9        |
| 4333 - Revêtement des sols et des murs                                  | 3,7          | 115,6        | 0,2        | 2,1        |
| 4334 - Peinture et vitrerie   | 6,1          | 114,2        | 0,5        | 2,6        |
| 4391 - Couverture   | 6,9          | 119,9        | 0,3        | 2,0        |
| 4399 - Autres travaux de construction spécialisés                       | 19,1         | 113,9        | -0,6       | 0,2        |

(1) indice du dernier trimestre rapporté à celui du trimestre précédent (en %)

(2) indice du dernier trimestre rapporté à celui du même trimestre de l'année précédente (en %)

Source : Insee

## Pour en savoir plus

### Définition

L'indice des prix des travaux d'entretien-amélioration des bâtiments (IPEA) est un indice trimestriel qui mesure l'évolution des prix hors TVA pratiqués par les entreprises de la construction (y compris les entreprises artisanales) pour leurs travaux d'entretien et d'amélioration des bâtiments résidentiels et non résidentiels réalisés au cours du trimestre sous revue.

Les indices IPEA sont bruts, c'est-à-dire non corrigés des variations saisonnières.

Prochaine publication : 29 novembre 2024 à 12h00.

Contact presse : [bureau-de-presse@insee.fr](mailto:bureau-de-presse@insee.fr)

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : [twitter.com/InseeFr](https://twitter.com/InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques  
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex  
Direction de la publication : Jean-Luc Tavernier  
ISSN 0151-1475